

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 10 avril 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 10 avril 1868

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 10 avril 1868,
Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (10), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/10933>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 avril 1868](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire. Godin annonce à Lecoq de Boisbaudran qu'il se rendra à Paris lundi pour le voir. Godin attire l'attention de Lecoq de Boisbaudran sur la jurisprudence relative au droit de la communauté sur les entreprises, en faisant référence à un jugement du tribunal de Caen du 6 mars 1849.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Information](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Caen \(Calvados\)](#)
- [Grand hôtel du Louvre, Paris](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieJuriste et avocat français né en 1831 et décédé en 1868. André Paul Oscar Lecoq de Boisbaudran est docteur en droit, avocat au barreau de Paris à partir de 1853. Il est le secrétaire de l'avocat et homme politique républicain Jules Favre (1809-1880) dans les années 1860. Lecoq de Boisbaudran est membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale fondée par Frédéric Le Play en 1857 à Paris. Il réside au 6, rue du Pont-de-Lodi à Paris. André Lecoq de Boisbaudran disparaît à la fin de septembre 1868 au cours d'une excursion dans les montagnes du Tessin italien.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation1 p. (52r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

59
Caen le 20 avril 1864

A Monsieur Leog de Boisboudran

Monsieur

Je puis vous en rendre à Paris lundi
ou je desrai arriver vers la fin je vous
prie de m'écrire Grand Hotel de Louvre
quand je desrai vous voir

avez vous consulté les arrêts et le jugement
dans l'affaire Guillois contre Levesque
notamment au point de vue des droits de la
communauté en les entreprises en cours
deantier au moment de la dissolution
de la communauté mais surtout pour
ce qui concerne que la communauté
étant dégagée de la responsabilité après
la dissolution elle ne peut pas avoir droit
aux bénéfices le jugement du tribunal
de Caen est du 6 mars 1849 l'arrêt de
la cour de Caen est du 20 juin 1850
celui de la cour de cassation du 29th 1850

Je suis agréé Monsieur sur ces
parties vérités

Guédon